

## ESTIMATION DES COÛTS

### COÛTS DE PROCÉDURE :

<i>Prestations</i>	<i>Coût HT</i>
Dossiers préliminaire et définitif d'instruction	8.000 €
Vacations et frais avis hydrogéologue agréé	1.350 €
Analyses d'eau de première adduction (2 type SOC1)	1.500 €
Lever topographique par géomètre	1.000 €
Publicité enquête publique	2.400 €
Indemnisation commissaire enquêteur	1.500 €
Assistance au maître d'ouvrage	650 €
<b>total</b>	<b>16.400 €</b>

### COÛTS DES TRAVAUX DE PROTECTION :

<i>Prestations</i>	<i>Coût HT</i>
<i>Aménagements des captages :</i>	
<b>PECH 1 :</b>	
Reprise de l'étanchéité des jonctions entre les buses, rehausse jusqu'à +0,50m/TN	1.500 €
Pose d'un couvercle béton, avec capot étanche, recouvrant et sécurisé	2.000 €
Création d'un dispositif d'aération protégé par une grille anti-insecte	750 €
Mise en place d'une dalle périphérique en béton armé autour du cuvelage (principe des travaux : dalle parfaitement jointoyée au cuvelage, avec une surface d'au moins 3 m <sup>2</sup> autour du cuvelage, dépassant la surface du sol d'au moins 0,30 m et munie d'une pente vers l'extérieur)	3.000 €
Création d'un dispositif de vidange de fond	1.500 €
Amélioration de la canalisation de trop-plein (clapet/grille) et de son exutoire	500 €
Mise en place d'un dispositif d'accès sécurisé	1.000 €
Élimination des racines au fond de l'ouvrage	500 €
Remodeler les terrains alentours afin de détourner le ruissellement en provenance de l'amont	1.500 €
<b>sous-total Pech 1</b>	<b>12.250 €</b>
<b>PECH 2 :</b>	
Pose d'un capot regard recouvrant, étanche et sécurisé	2.000 €
Reprise de l'étanchéité des parois des cloisons en fond d'ouvrage	1.000 €
Création d'un dispositif d'aération protégé par une grille anti-insecte	1.000 €
Mise en place d'une dalle périphérique en béton armé autour du cuvelage (principe des travaux : dalle parfaitement jointoyée au cuvelage, avec une surface d'au moins 3 m <sup>2</sup> autour du cuvelage, dépassant la surface du sol d'au moins 0,30 m et munie d'une pente vers l'extérieur)	3.000 €
Déconnection et suppression de l'arrivée d'eau de la source Assémat	1.500 €
Amélioration de la canalisation de trop-plein (clapet/grille) et de son exutoire	500 €
Pose d'une échelle d'accès sécurisé	1.000 €
<b>sous-total Pech 2</b>	<b>10.000 €</b>

<b>JEAN DELON</b>	
Remplacement de la porte d'accès métallique et du cadre de la porte	2.500 €
Création d'un dispositif d'aération protégé par une grille anti-insecte	2.250 €
Réhabilitation du dispositif de trop-plein/vidange	1.500 €
Étudier, pour améliorer, le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage	2.500 €
Réhabilitation de la canalisation de trop-plein (clapet/grille) et de son exutoire	500 €
Captage optimal de la venue d'eau située au Nord de l'ouvrage	7.500 €
<b>sous-total Jean Delon</b>	<b>16.750 €</b>
<i>Aménagements des PPI</i>	
Bornage des PPI par géomètre expert.	3.000 €
Abattage des éventuels arbres et arbustes.	5.000 €
Mise en place d'une clôture et porte ou portail - PPI Pech 1	3.000 €
Mise en place d'une clôture et porte ou portail - PPI Pech 2	3.000 €
Mise en place d'une clôture et porte ou portail - PPI Jean Delon	3.750 €
Assistance maître d'ouvrage	1.500 €
<b>sous-total PPI</b>	<b>19.250 €</b>
<b>Total coût des travaux captages + PPI</b>	<b>58.250 €</b>

Il est demandé par l'hydrogéologue agréé une prise de contact du maître d'ouvrage avec les services des routes du Conseil Départemental de l'Aude afin d'étudier, pour renforcer la protection de la ressource en sur le tronçon de la Route Départementale n°87 situé dans le PPR.

Ci-dessous, les aménagements proposés :

<i>Aménagements de la RD87 dans le PPR</i>	
Mise en œuvre de panneaux de réduction de vitesse (2 panneaux)	3.000 €
Mise en œuvre de restrictions de circulation pour les transports de matières dangereuses (2 panneaux), si besoin	3.000 €
Installation de glissières de sécurité coté aval (à l'Est) de la route RD87 (environ sur 620 m - coût du mètre linéaire environ 300 €)	186.000 €
Création d'un fossé destiné à collecter les eaux de ruissellement de la route RD87 et les diriger hors du PPR (1 m x 0,5 m sur environ 620 m)	6.500 €
<b>Total coût des travaux sur RD87</b>	<b>198.500 €</b>

COÛTS FONCIERS :

<b>Prestations</b>	<b>Coût HT</b>	<b>Commentaires</b>
Acquisition PPI Pech 1 : - 214 m <sup>2</sup> parcelle A-131 - 31 m <sup>2</sup> parcelle A-132	735 €	Sur la base d'environ 3,0 €/m <sup>2</sup> . Propriétaires actuels : - A-131 : Mme Nadine Bonnet - A-132 : M. et Mme Jean et Marie Azalbert
Acquisition PPI Pech 2 : - 216 m <sup>2</sup> parcelle A-131	648 €	Sur la base d'environ 3,0 €/m <sup>2</sup> . Propriétaire actuel : A-131 Mme Nadine Bonnet
Acquisition PPI Jean Delon : - 14 m <sup>2</sup> parcelle A-143 - 310 m <sup>2</sup> parcelle A-144 - 44 m <sup>2</sup> parcelle A-145	1.104 €	Sur la base de 3,0 €/m <sup>2</sup> . Propriétaire actuel : - A-144 et A-145 : Mme Juliette Vaysse et M. Serge Rivière - A-145 : commune Pradelles-Cab.
Honoraires notaire	250 €	Environ 10 % du prix d'achat des parcelles.
Indemnisation servitudes PPR	0 €	L'instauration de servitudes ne génère pas de préjudices pouvant donner droit à indemnisation.